

Plan de services en français

2021–2022

Commission de la fonction publique

© Droit d'auteur de la Couronne, Province de la Nouvelle-Écosse, 2021
Plan de services en français
Commission de la fonction publique
Avril 2021
ISBN : 978-1-77448-162-2

Plan de services en français 2021–2022

Commission de la fonction publique

This document is also available in English under the title of: “French-language Services Plan 2021–22”.

Message de la commissaire

Je suis heureuse de présenter notre Plan de services en français pour 2021–2022 et le rapport sur les réalisations de l’année dernière.

Le mandat de la Commission de la fonction publique (CFP) est de veiller à ce que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse dispose des ressources humaines nécessaires pour créer et offrir des programmes et des services de grande qualité aux Néo-Écossais, y compris sa capacité d’offrir des services en français à ses clients.

La Commission reconnaît l’importance d’offrir des services en français aux Néo-Écossais et s’est engagée à préserver et à promouvoir la culture et le patrimoine acadiens et francophones de la province. Elle est heureuse de continuer à offrir des intervieweurs francophones conformément à ses lignes directrices sur les ressources humaines pour l’offre de services en français. Composée d’employés bilingues dûment formés, cette équipe d’embauche assiste les gestionnaires recruteurs quand il s’agit de doter des postes qui exigent le français et de constituer par le fait même un bassin de personnes qui peuvent travailler en français au sein de la fonction publique de la Nouvelle-Écosse.

Nous continuerons d’appuyer le travail de l’Office des affaires acadiennes et de la francophonie, d’explorer les occasions de fournir plus de services en français et d’encourager les employés dans leurs efforts pour accroître leurs compétences en français.

Sincères salutations,
Andrea Anderson

Mesures prises pour contribuer à l’essor de la communauté acadienne et francophone

La Commission reconnaît l’importance d’offrir des services gouvernementaux de qualité en français aux gens de la Nouvelle-Écosse. Elle s’est engagée à assumer ses responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement, ce qui contribuera à la préservation et à la promotion de la culture et du patrimoine acadiens et francophones de la province. Pour y parvenir, nous travaillons de concert avec d’autres institutions publiques désignées à l’échelle du gouvernement, y compris l’Office des affaires acadiennes et de la francophonie, par l’entremise du Comité de coordination des services en français. Nous attachons une grande importance à ce partenariat, car il nous permet de toujours bien comprendre les besoins uniques de la communauté acadienne et francophone de notre province.

La Commission continuera de donner aux employés la possibilité de suivre des cours de français dans le but d’améliorer leur capacité d’offrir des programmes et des services de qualité en français. Les lignes directrices sur les ressources humaines pour les services en français et la réserve d’intervieweurs francophones serviront de base pour que les ministères prennent en considération les services en français dans la planification de leurs ressources humaines. Les lignes directrices aident les gestionnaires et les professionnels des ressources humaines à constituer et à maintenir la capacité en français au sein des employés déjà en place et à évaluer les

postes qui pourraient exiger des compétences en français. En adoptant une approche uniforme, les ministères seront mieux équipés pour offrir des services de qualité qui appuient les priorités de la communauté acadienne et francophone.

Comme le montre notre plan, la Commission continuera de cerner les possibilités d'augmenter sa capacité en français et d'offrir des services en français, et de donner suite à ces possibilités. Nous encourageons les Néo-Écossais à demander des services en français à leur gouvernement. À mesure que nous continuons de maintenir et d'améliorer nos services en français, nous vous invitons à nous faire part de vos idées sur nos progrès et de vos commentaires, suggestions et questions en communiquant avec notre coordonnatrice des services en français.

Coordonnatrice des services en français

Andrea LeBlanc (andrea.leblanc@novascotia.ca, 902-476-9829)

Services offerts en français

- Stratégie
 - Tous ensemble : plan d'action pour la diversité et l'inclusion dans la fonction publique 2019–2024
- Programmes
 - Le Programme de soutien aux employés qui sont en congé de maladie à court terme.
 - Le Programme d'aide aux employés et aux familles offre des ressources en français.
 - La plateforme de bien-être LifeSpeak propose des ressources en français.
 - Les administrateurs tiers des régimes d'avantages sociaux des employés offrent des services en français.
 - Des services seront proposés en français en lien avec le régime d'invalidité de longue durée (ILD).
 - L'atelier « Coup d'œil sur l'Acadie » est hébergé par le système d'apprentissage en ligne de la Commission.
- Services
 - Offres d'emploi bilingues pour les postes dont les titulaires doivent connaître le français et intervenir auprès de la communauté francophone
 - Réserve d'intervieweurs francophones
- Documents
 - Code de conduite du gouvernement, *Valeurs, éthique et conduite*, qui s'applique aux employés
 - Objectif : l'équité – Équité et diversité en matière d'emploi dans la fonction publique de la Nouvelle-Écosse
 - Lignes directrices sur les ressources humaines pour les services en français
 - Comment soutenir les employés gouvernementaux transgenres et non conformistes
- Formulaires
 - Recensement de la fonction publique « Soyez du nombre! »
 - Sondage « Comment ça va au travail? »

Communication en français avec le public

À titre de fournisseur interne de services aux ministères et aux organismes du gouvernement, la Commission a comme rôle de veiller à ce que le gouvernement de la Nouvelle-Écosse ait les ressources humaines nécessaires pour créer et offrir au public des programmes et des services de grande qualité.

La Commission participe au programme *Bonjour!* offert par l'Office des affaires acadiennes et de la Francophonie (OAAF). Les employés bilingues répondront dans la mesure du possible en français à toutes les communications (orales et écrites) reçues par la Commission en français, en conformité avec la *Loi sur les services en français*. Toute demande qui ne peut pas être traitée par nos employés est envoyée au service de traduction de Communications Nouvelle-Écosse afin d'obtenir des conseils et de l'aide.

Mesures prises pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2020–2021

Buts et objectifs 2020–2021

Pour appuyer le Plan stratégique de la Nouvelle-Écosse pour les services en français de 2018–2023, la Commission avait établi les buts et les mesures qui suivent pour 2020-2021 relativement aux services en français.

Appui aux structures administratives internes – Renforcer les cadres politiques, législatifs et administratifs

But : La Commission est l'organisme chargé de veiller à ce que les services en français soient pris en considération dans les programmes de ressources humaines et qu'ils soient intégrés de manière uniforme et efficace dans les pratiques d'embauche du gouvernement.

Nos progrès par rapport aux mesures prévues en 2020–2021 :

- La coordonnatrice des services en français a continué de participer au Comité de coordination des services en français. Elle a offert des conseils et des recommandations sur les politiques et les programmes liés aux services en français, tout en travaillant de concert avec d'autres coordonnateurs pour atteindre les objectifs établis pour le comité.
- La traduction des publications pertinentes de la Commission est un engagement continu conformément au Règlement sur les services en français. Pendant l'année financière 2020–2021, la Commission a fait traduire plusieurs documents et a diffusé des messages aux employés par courriel ou sur MyHR, comme le sondage « Comment ça va au travail? » 2020 et les FAQ correspondantes, rapport « Objectif : l'équité – Équité en matière d'emploi et diversité dans la fonction publique de la Nouvelle-Écosse, et plan de services en français 2020-2021. Nous continuons de faire traduire les offres d'emploi pour les postes bilingues.
- Le sous-comité des ressources humaines des services en français et le sous-comité de la formation en français ont fusionné en 2020-2021. Ce comité était coprésidé par la coordonnatrice des services en français de la Commission de la fonction publique et un employé de l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie. Le sous-comité des ressources humaines et de la formation des services en français a continué de surveiller les lignes directrices et le processus d'embauche des ressources humaines et a tenu à jour les informations concernant les membres du groupe de recrutement sur MyHR pour appuyer les efforts de la Commission en la matière.

Appui à l'élaboration, à la planification et à la prestation de services en français au public (par secteur)

But : Sensibiliser davantage les employés aux exigences liées aux services en français pour arriver à plus de clarté et à une meilleure compréhension des obligations de la Commission en vertu de la Loi sur les services en français en portant une attention spéciale aux protocoles et aux pratiques de traduction et de communication pour offrir activement des services en français à nos clients.

Nos progrès par rapport aux mesures prévues en 2020–2021

- La coordonnatrice des services en français de la Commission s'est engagée à faire en sorte que le personnel soit tenu au courant des renseignements pertinents sur les services en français dans la fonction publique et dans la communauté acadienne et francophone. Au cours de l'exercice de 2020–2021, des messages clés sur les possibilités de suivre des cours de français, sur les activités de la communauté acadienne et francophone et d'autres services ont été transmis aux employés de la Commission par courriel.
- Des informations mises à jour portant sur les services de traduction et d'autres ressources en français ont été diffusées au moyen de courriels envoyés à tout le personnel.
- La coordonnatrice des services en français de la Commission a continué de coprésider le sous-comité sur les ressources humaines et la formation. Il s'agit d'un engagement continu pour appuyer l'offre de services en français au sein de la fonction publique. Le travail effectué par le sous-comité en 2020–2021 comprenait le maintien des lignes directrices sur les ressources humaines, le recrutement et le soutien d'intervieweurs francophones ainsi que la mise à jour des ressources connexes en français sur MyHR aux fins de recrutement et de sélection.

Communications et consultations avec la communauté francophone

But : Montrer notre appui et notre engagement envers la communauté acadienne et francophone en veillant à ce qu'il y ait des protocoles pour permettre aux membres de cette communauté de participer à l'élaboration de politiques gouvernementales destinées à améliorer les services en français.

- La Commission n'a pas effectué de consultations publiques en 2020–2021.

Mesures prévues pour maintenir ou améliorer nos services en français en 2021–2022

Objectif 1 : Renforcer les structures opérationnelles internes, notamment les cadres stratégique, législatif et administratif

But : Veiller à ce que les services en français soient pris en considération dans les programmes de ressources humaines et qu'ils soient intégrés de manière uniforme et efficace dans les pratiques d'embauche du gouvernement.

Mesures prévues pour atteindre ce but en 2021-2022 :

- Continuer de représenter la Commission au Comité de coordination des services en français ainsi que d'offrir des conseils et des recommandations sur les initiatives de l'Office des affaires acadiennes et de la francophonie, s'il y a lieu.
- Faire traduire des documents et offrir des services en français conformément au *Règlement sur les services en français*.
- Continuer de présider le sous-comité sur les ressources humaines et respecter les priorités établies pour l'année financière 2021–2022, y compris communiquer et surveiller les lignes directrices sur les

ressources humaines et la réserve d'intervieweurs francophones, soutenir les efforts en matière de recrutement et de sélection de la Commission afin d'augmenter le contenu en français dans leurs stratégies de marketing ainsi que promouvoir les cours de français.

- Continuer d'évaluer et d'appuyer les initiatives, les programmes et les services de la Commission comme les communications internes, la diversité et l'inclusion, l'orientation des employés, la santé et la sécurité au travail, la santé psychologique au travail, le recrutement et la sélection.

Objectif 2 : Élaborer et offrir en français des services et des programmes de qualité au public

But : Sensibiliser davantage les employés aux exigences liées aux services en français pour arriver à plus de clarté et à une meilleure compréhension des obligations de la Commission en vertu de la Loi sur les services en français en portant une attention spéciale aux protocoles et aux pratiques de traduction et de communication pour offrir activement des services en français à nos clients.

Mesures prévues pour atteindre ce but en 2021–2022

- Communiquer et promouvoir les activités liées aux services en français aux employés de la Commission, comme des activités d'apprentissage culturel et des occasions de formation.
- Faire en sorte que tous les employés de la Commission aient les renseignements et les ressources nécessaires pour bien traduire, communiquer et offrir activement des services en français aux clients ainsi que fournir des services en français aux clients.
- Fournir du soutien, des conseils et des recommandations aux gestionnaires de programmes de la Commission pour la planification, la mise en œuvre et la prestation des programmes et des services qui intègrent les services en français, par exemple les processus de recrutement et de sélection.

Objectif 3 : Maintenir un dialogue continu et des consultations avec la communauté acadienne et francophone

But : Montrer notre appui et notre engagement envers la communauté acadienne et francophone en veillant à ce qu'il y ait des protocoles pour permettre aux membres de cette communauté de participer à l'élaboration de politiques destinées à améliorer les services en français.

Mesures prévues pour atteindre ce but en 2021-2022

- Si la Commission mène des consultations auprès de la communauté acadienne et francophone au cours de l'année, elle veillera à suivre tous les protocoles de communication.